

LETTRÉ PLAISANCIERS

La lettre des plaisanciers - Octobre 2018

1 DOCUMENT - Publié le 10 octobre 2018



LES PROJETS

Rénovation du port de Conjux

En avril dernier, la commune de Conjux décidait de transférer son port à Grand Lac à partir du 1er janvier 2019.

Les études de réaménagement du projet du port de Conjux sont actuellement en cours. L'extension du port permettra l'installation d'un ponton supplémentaire ce qui facilitera le mouillage des amplacements existants. L'élargissement de la voie de mise à l'eau, la réaffectation du parking à remorques devraient sensiblement améliorer l'accueil des plaisanciers.

Une nouvelle capitalisation avec certaines ventes compléter les équipements.

Une enquête sera bientôt levée auprès des plaisanciers de Conjux pour recueillir leurs remarques et répondre au mieux à leurs demandes.



Nouveau ponton au Grand Port Bassin Alain Cotas

Un nouveau ponton fixe viendra prochainement remplacer les échelles vétustes du bassin Alain Cotas (Grand Port).

Cet équipement va nécessiter le déplacement des bateaux amarrés à proximité. Chaque plaisancier sera informé personnellement de l'emplacement provisoire qui sera mis à sa disposition pendant les travaux.

Les travaux se dérouleront durant le dernier trimestre 2018.

Nouveau ponton au port des Grèbes

Un nouveau ponton d'accueil a été installé au port des Grèbes. Il vient en remplacement d'un ponton qui n'avait plus résisté à la dernière tempête. Nombre de plaisanciers pourront ainsi à nouveau faire une halte au Bourget-du-Lac.



LA LETTRE DES PLAISANCIERS - OCTOBRE 2018

[TÉLÉCHARGER](#) | (PDF, 5,2 MO)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.